



LE CONSEILLER BILLETTERIE Il assure les opérations de vente, de conseil, de réservation, d'émission de billets, des services et produits afférents au voyage. Il réalise les opérations techniques à l'aide des outils informatiques.

L'AGENT RECEPTIF assiste ou confectionne des programmes, établit les devis, met en œuvre les programmes à l'aide des outils informatiques. Il conçoit et met au point des circuits et séjours destinés à être vendus sur catalogue ou internet.

L'AGENT D'ESCALE Procède à l'enregistrement, l'embarquement et le débarquement des passages, aide la gestion des bagages, oriente et informe les passages.

LE DELEGUE RECEPTIF Suit le bon déroulement des circuits à destination. Il prend en charge les clients à destination et assure le suivi des prestations.

LE GESTIONNAIRE AERIEN Il gère les allotements aériens en réalisant des réservations aériennes, modifications ou annulations, en harmonisation avec le gestionnaire des allotements terrestres (bus...)

L'ANIMATEUR, ANIMATRICE L'animateur doit savoir **divertir et distraire les touristes** venus chercher un peu d'animation durant leurs vacances. Sketches, chorégraphies, soirées costumées... il fournit sur scène et en coulisses un travail considérable. Au contact des clients, il doit être d'une bonne humeur et d'un dynamisme contagieux. Si le **Club Med est l'employeur d'animateurs le plus emblématique** du marché (avec ses fameux GO, "gentils organisateurs"), la plupart des centres de vacances pour enfants et des parcs de loisirs recherchent des animateurs à l'année. **Ses compétences** : Divertir, animer, distraire.

GUIDE-ACCOMPAGNATEUR(TRICE) Lorsqu'un tour-opérateur organise un voyage de groupe, il confie la **gestion pratique du séjour** au guide-accompagnateur. Son travail peut donc commencer dès le départ en France. Il peut aussi rejoindre le groupe sur place, dans le pays visité, s'il est un "local". Il a sous sa responsabilité plusieurs dizaines de personnes, pour qui il **gère toutes les tracasseries administratives** : planification de journées, gestion des transports, des réservations... Rien ne doit être laissé au hasard ! Son but ? Que tous les touristes profitent de leur voyage et... rentrent en France sains et saufs ! **Ses compétences** : Organiser, accompagner, superviser.

GUIDE CONFERENCIER (IERE) Il peut exercer en tant que **travailleur salarié ou indépendant**. La mission première du guide conférencier consiste à **accompagner des groupes de touristes et à leur faire découvrir un musée, l'histoire d'un monument ou d'une région**. Avant chaque visite, il prépare soigneusement ses interventions : **recherches documentaires, collecte d'ouvrages**. Sa présentation orale est toujours réalisée **dans la langue maternelle des touristes**. Les guides-conférenciers sont rémunérés à la visite.

CHARGE DE MARKETING/COMMUNICATION Contribue à la définition des activités marketing et de l'organisation et assure leur mise en œuvre.

LES AUTRES FONCTIONS

Animateur de club de vacances, animateur de tourisme local. Chargé d'études touristiques, chargé de mission promotion. Chargé de mission développement du tourisme local. Chargé d'affaires, chargé d'assistance. Chef de produit chez un Tour opérateur, chef de produit voyages. Chef de projet consultant, chef de projet en tourisme d'affaires. Consultant en tourisme. Directeur d'études et de projets. Directeur d'exploitation, d'office de tourisme. Directeur de foire, salon, congrès, exposition.



ÉCOLE HOTELIERE ET TOURISME SAINT QUENTIN
Place François RABELAIS 78042 GUYANCOURT
guyancourt2@cfatrajectoire.fr Tél : 01.30.96.12.27

Accès facile : Ligne RER C, ligne N (Montparnasse-Rambouillet) et U (Défense- La Verrière) gare de Saint Quentin En Yvelines. Bus 475 Porte d'Orléans – Elancourt arrêt Université Leclerc. Bus ligne 16 Cergy préfecture - Saint Quentin en YVELINES. Porte d'Orléans – Elancourt arrêt Université Leclerc. Bus ligne 16 Cergy préfecture - Saint Quentin. **Internat** (sous réserve de places disponibles).



BTS TOURISME 2 ans

NOUVEAU 2020



Niveau 3 (Nomenclature Europe 5). Code RNCP : 14892

Formation en alternance en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation ou CPF, statut scolaire.



Le diplôme d'appelle BTS TOURISME, en référence au vaste secteur d'activités dans lequel le titulaire du diplôme pourra exercer une variété de tâches et de missions correspondant à trois blocs de compétences professionnelles : La gestion de la relation avec les touristes individuels ou en groupe. L'élaboration d'une prestation touristique, la gestion de l'information touristique.

Le titulaire du BTS Tourisme est un professionnel pouvant

- Informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du tourisme.
- Finaliser la vente de ces prestations touristiques et le suivi.
- Créer et promouvoir des produits touristiques.
- Accueillir et accompagner des touristes.
- Collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur.

Les employeurs potentiels susceptibles d'embaucher un titulaire de BTS tourisme sont les entreprises de tourisme (agences de voyages, les tours opérateurs...), les organismes de tourisme territoriaux liés à des institutions locales, régionales ou nationales (offices de tourisme, comités départementaux et régionaux du tourisme...), les entreprises de transport de personnes pour une partie de leur activité (autocaristes, les compagnies aériennes et les gestionnaires des aéroports...), les entreprises d'hébergement pour une partie de leur activité, (clubs et villages vacances, l'hôtellerie de plein air, les résidences de tourisme social, les chaînes hôtelières (partie activités touristiques).

Disciplines du BTS TOURISME	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année	
	COURS	TD	COURS	TD
Culture générale et expression	2	0	2	0
Communication en langues vivantes : A : Anglais B : Espagnol, Allemand.	2X2	2	2X2	2
Gestion de la relation clientèle touristique	3	2	4	2
Tourisme et territoires	4	1	3	1
Elaboration d'une prestation touristique	6	1	6	1
Gestion de l'information touristique	0	3	0	3
Atelier de professionnalisation	0	3	0	3
Enseignements facultatifs				
Langue vivante C	2		2	
Parcours de professionnalisation à l'étranger	Fonction du parcours			
Projet de spécialisation	2		2	

	EXAMEN DU BTS TOURISME	COEF	FORME
E1	Culture générale et expression 4h	2	PONCTUELLE
E2	Communication langues vivantes A et B	2	CCF
E3	Tourisme et territoires 3h	3	PONCTUELLE
E4	Gestion de la relation client 45 minutes	4	PONCTUELLE
E5	Elaboration d'une prestation touristique 4h	5	PONCTUELLE
E6	Gestion de l'information touristique	3	CCF
EF	Epreuves facultatives (langue C, Projet de spécialisation 20 minutes		PONCTUELLE ORALE

Qualités et profils requis : Goût pour l'informatique, dynamique et créatif, curiosité, courtoisie, maîtrise de soi, force de conviction.

Débouchés : Vers d'autres diplômes ou certifications (agent d'escale).

Alternance et durée de la formation :

2 semaines en entreprise/2 semaines au CFA sur 2 ans. Durée de la formation en centre : 1350 heures sur 2 ans, 675 heures par an. Voyage d'étude à l'étranger (1 semaine), certification TOEIC.

➊ Remplir un dossier de candidature sur notre site internet :

www.cfatrajectoire.fr

➋ Inscription via la plateforme **PARCOURSUP**

à partir du 22 janvier jusqu'au 12 mars.

Conditions d'admission : Etre titulaire d'un BAC.

2 langues étrangères (dont l'Anglais).

Taux de réussite au BTS 2019 : **95 %**.
Taux d'insertion en tourisme **85 %**.